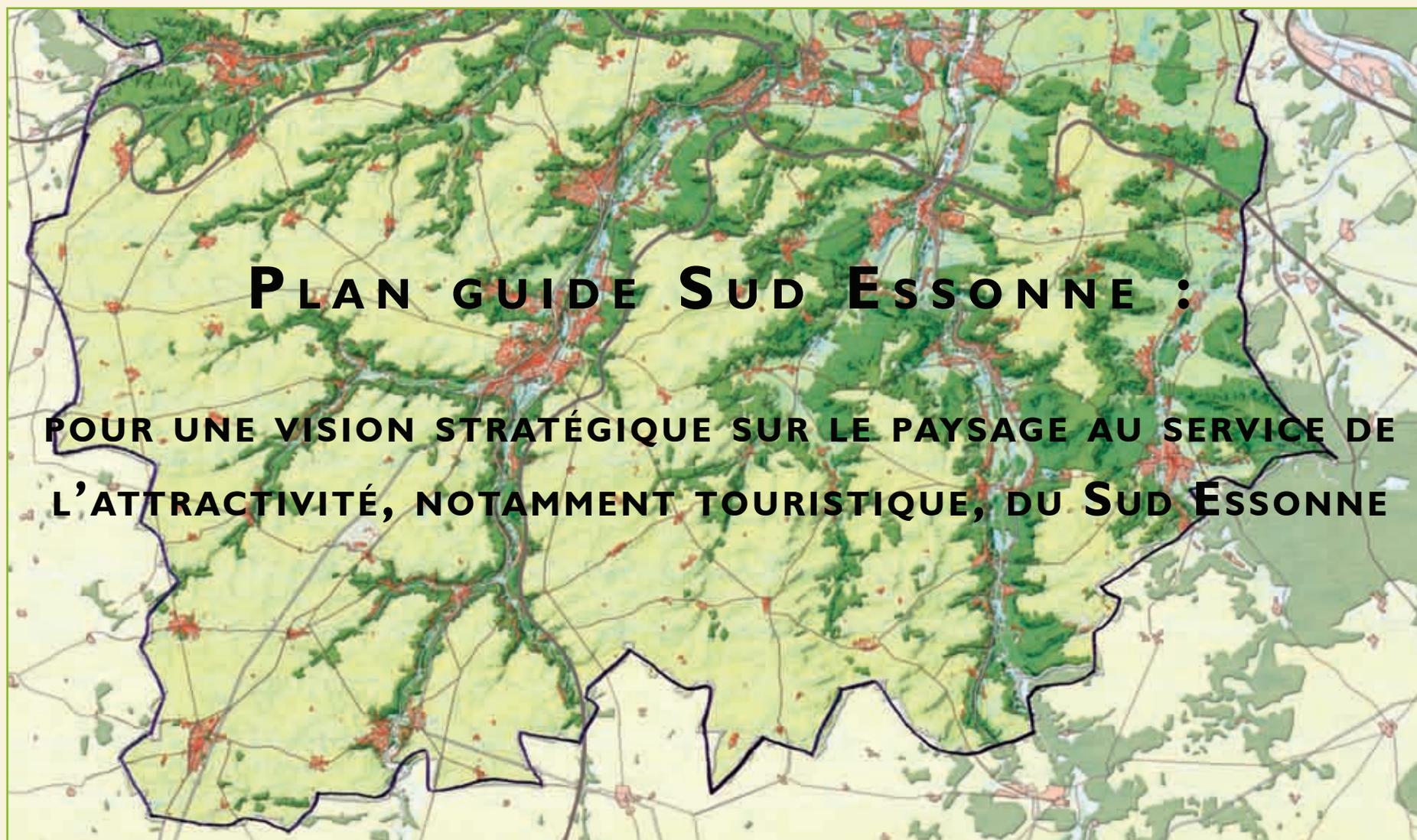


Guide des Paysages urbains et naturels de l'Essonne



PLAN GUIDE SUD ESSONNE :

**POUR UNE VISION STRATÉGIQUE SUR LE PAYSAGE AU SERVICE DE
L'ATTRACTIVITÉ, NOTAMMENT TOURISTIQUE, DU SUD ESSONNE**

Diagnostic



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Diagnostic	
Tableau récapitulatif des caractéristiques paysagères du Sud-Essonne.....	5
Un relief qui définit des paysages contrastés	8
Des forêts accrochées aux coteaux des vallées	13
De nombreux espaces naturels humides	16
Un territoire majoritairement agricole	20
Une implantation urbaine qui privilégie les vallées	24
De nombreuses routes-paysage dans le sud	28
Les orientations et les pistes d'actions	
Retrouver de la complexité dans les paysages des plateaux.....	34
Organiser le développement des vallées dans un souci d'équilibre entre les sites urbains, les espaces de nature et les espaces agricoles.....	39
Reconnaître la valeur écologique et paysagère des zones humides en fonds de vallées.....	47
Développer des outils de gestion pour l'entretien des boisements dans les vallées.....	52
Mettre en réseau le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.....	56
Un guide des paysages pour le Sud-Essonne.....	58

Ce plan-guide s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du guide des paysages urbains et naturels de l'Essonne : un outil pour préserver, valoriser et améliorer notre cadre de vie, initié par le Conseil général de l'Essonne.

Cette démarche paysagère a permis de réaliser un diagnostic, des orientations et des pistes d'actions pour la reconnaissance et la valorisation des paysages essonniens. Dans la continuité de ce travail, le Conseil général a souhaité que des secteurs-clefs fassent l'objet d'un regard zoomé, afin que puissent être mis en application les principes énoncés par le guide des paysages.

Le présent plan-guide porte sur l'ensemble du territoire Sud-Essonne, soit sur la moitié du département, dans sa partie la plus rurale. Il a été présenté dans le cadre de la commission Sud Essonne à deux reprises, en mars et en novembre 2010.

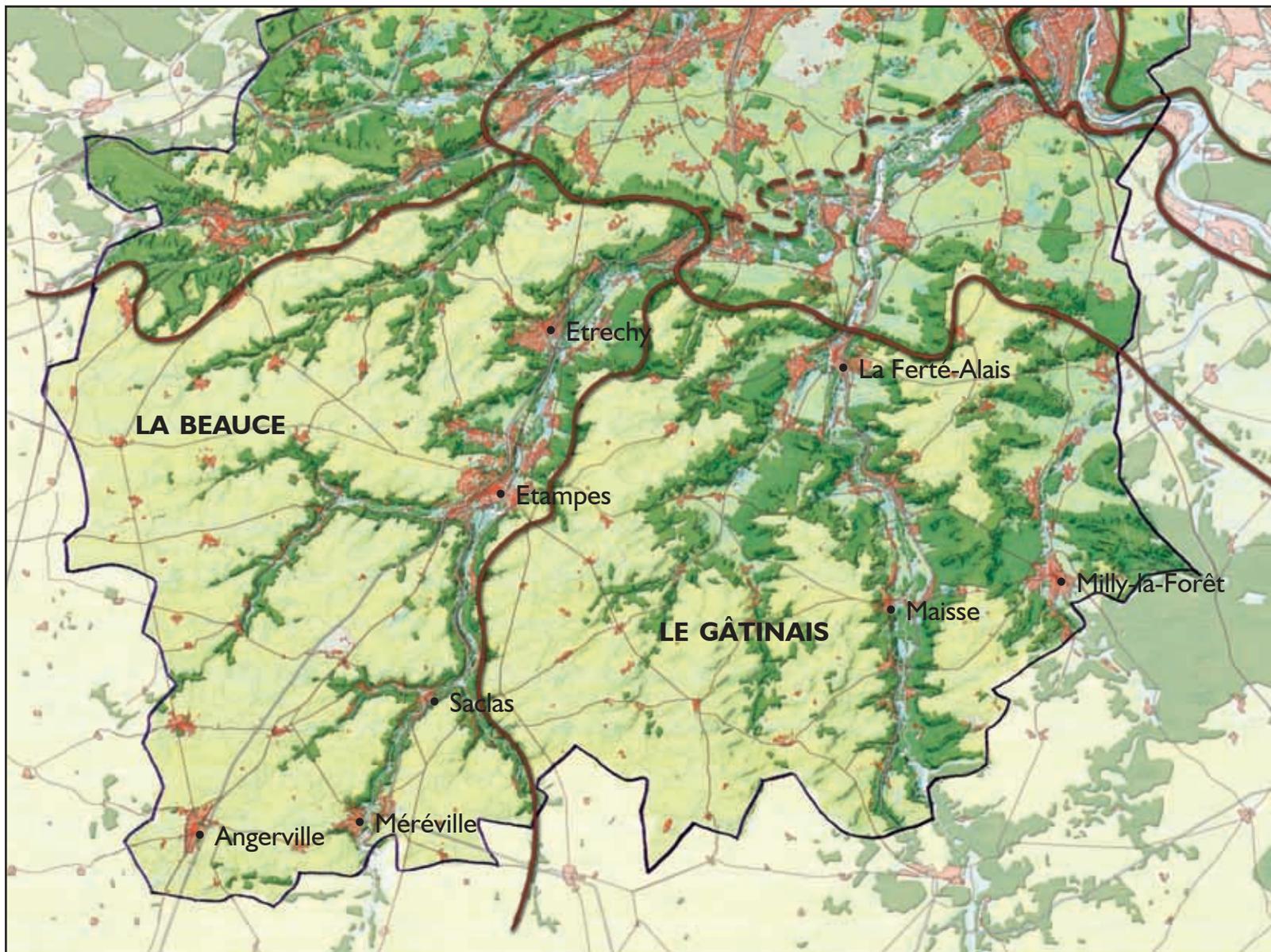
Déjà globalement étudié dans le guide des paysages urbains et naturels de l'Essonne, le territoire du Sud-Essonne est ici synthétisé sous forme d'un tableau et de planches illustrées. Y sont résumés les caractéristiques et les éléments de paysage qui font l'identité de ce territoire, les valeurs paysagères sur lesquelles reposent la qualité des paysages et les risques et les problèmes auxquels ces paysages sont confrontés aujourd'hui. En deuxième partie, sont développées des orientations spécifiques en matière de paysage au Sud-Essonne.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES DU SUD-ESSONNE

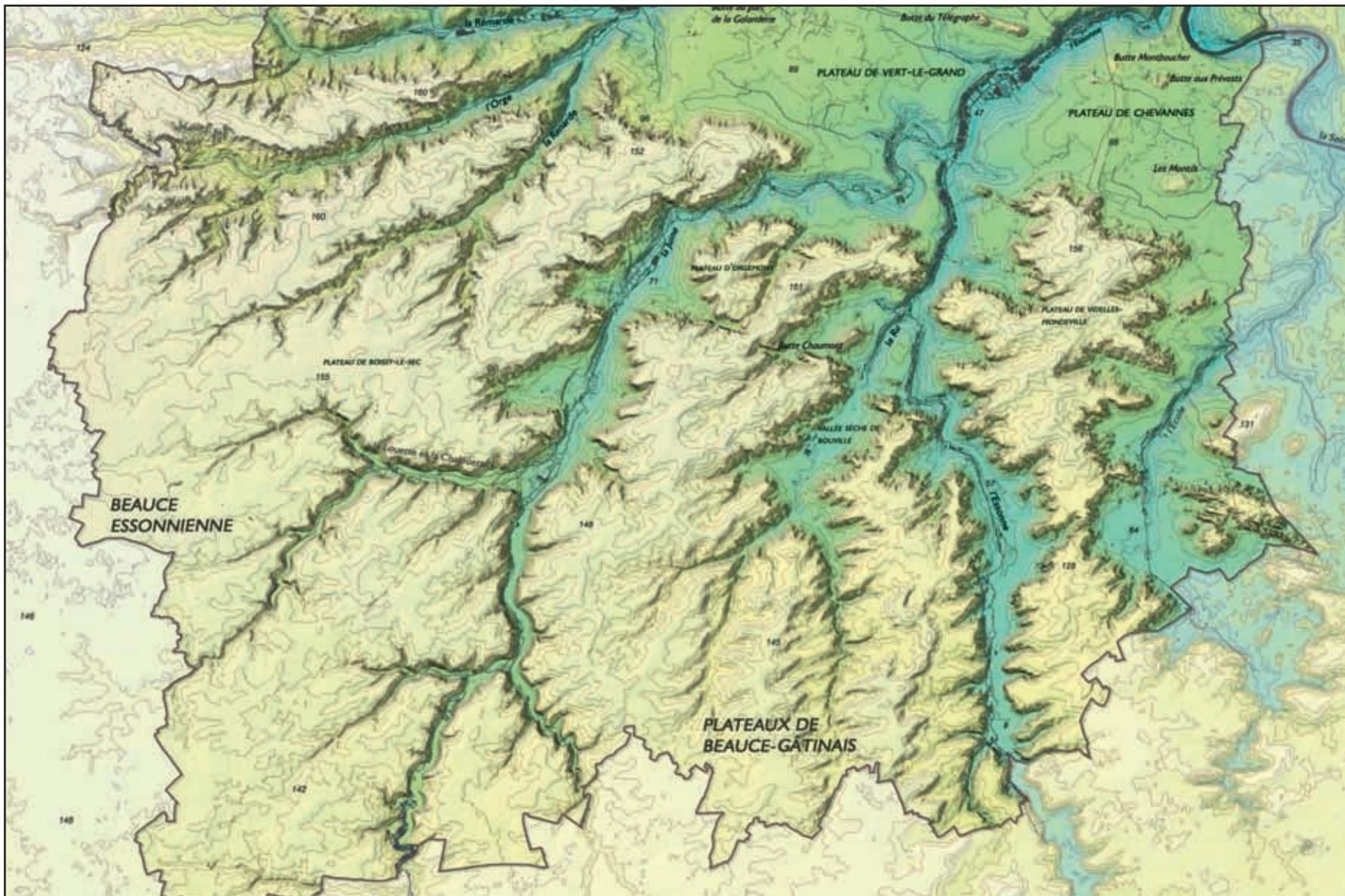
Les grandes composantes des paysages	Caractérisations et éléments de paysage	Valeurs paysagères	Risques et problèmes
Un relief qui définit des paysages très contrastés	Des paysages de plateaux	<ul style="list-style-type: none"> - de grands espaces ouverts non bâtis - des respirations à l'échelle de la région - une richesse agronomique : grenier à blé 	<ul style="list-style-type: none"> - un paysage abstrait sans repère - un territoire vide de monde - un territoire sans usage pour les non agriculteurs - un paysage sans diversité ni surprise - un espace de développement des énergies durables (éoliennes, photovoltaïque) ?
	Des paysages de vallées	<ul style="list-style-type: none"> - des paysages de campagne - des espaces rares et précieux - des havres de verdure - des vallons affluents qui font le lien entre plateau et vallée 	<ul style="list-style-type: none"> - un équilibre de "nature habitée" très fragile des espaces exigus qui se transforment fortement avec les nouveaux équipements : habitat, zones d'activités, routes - une végétation parfois étouffante
Des forêts accrochées aux coteaux des vallées	Une continuité forestière	<ul style="list-style-type: none"> - une continuité écologique entre les massifs de Rambouillet et de Fontainebleau 	<ul style="list-style-type: none"> - une gestion des boisements à développer - des boisements presque tous privés - une taille moyenne des propriétés forestières de 4ha
	Des boisements qui cadrent les vallées	<ul style="list-style-type: none"> - lignes de crêtes boisées et repères - horizons forestiers des plateaux - des pelouses calcaires au cœur des boisements 	<ul style="list-style-type: none"> - des coupures de plus en plus fortes entre plateaux et vallées - des lisières forêts/espaces agricoles simplifiées et pauvres en biodiversité - la disparition progressive des pelouses calcaires par reboisement spontané - la fermeture des petits affluents par abandon des pratiques agricoles
De nombreux espaces naturels humides	Des vallées qui cristallisent les espaces de nature	<ul style="list-style-type: none"> - des ambiances pittoresques liées à l'eau - des rivières aux bras multiples - petit patrimoine d'ouvrages hydrauliques - des zones humides riches en biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - un enrichissement des zones humides - des rehaussements de zones inondables pour les constructions - des aménagements d'ouvrages hydrauliques peu valorisants - une perte de la biodiversité - des risques d'inondation
	Des plateaux où l'eau n'est visible que dans les mares	<ul style="list-style-type: none"> - des lieux de centralité liés aux espaces publics - une végétation de milieux humides sur les rives - bassin de retenue contre les eaux de ruissellement - bassin de réserve contre l'incendie 	<ul style="list-style-type: none"> - l'abandon des mares - une pauvreté des abords, manque de végétation - des aménagements trop urbains des abords - des risques d'inondation en aval
Un territoire majoritairement agricole	Des plateaux propices aux grandes cultures	<ul style="list-style-type: none"> - les terres parmi les plus riches de France - une agriculture qui répond à une demande de production nationale - des exploitations dynamiques en expansion 	<ul style="list-style-type: none"> - une dilatation de la taille des parcelles - presque plus de structures végétales - une pauvreté de la biodiversité (faune et flore) - des cultures mono spécifiques, paysages très uniformes - une gestion minimale des eaux de ruissellement (fossés), risque d'inondation en aval

	Des vallées où se maintient une agriculture diversifiée	<ul style="list-style-type: none"> - une grande diversité de pratiques agricoles (cultures, prairies, vergers, maraîchage, jardins, élevage,...) - une agriculture identitaire (cresson, plantes aromatiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - l'abandon des pratiques agricoles spécifiques, difficultés d'accès, faible production peu rentable économiquement - une pression foncière par l'urbanisation - le développement des peupleraies sur d'anciennes prairies
Une implantation urbaine qui privilégie les vallées	Les villes historiques de l'Essonne liées à l'activité des moulins et du transport fluvial	<ul style="list-style-type: none"> - une urbanisation discontinue où chaque ville reste indépendante - un patrimoine architectural et urbain très riche - une image rurale encore très présente - une urbanisation développée autour des gares 	<ul style="list-style-type: none"> - le développement d'une urbanisation linéaire le long des routes - des coupures d'urbanisation entre les villes qui se réduisent peu à peu - une banalisation de l'architecture - le développement d'un habitat exclusivement individuel, très consommateur d'espace - des villes qui n'ont plus de place dans la vallée et qui se développent sur les plateaux
	Des villages ruraux liés à l'agriculture sur les plateaux	<ul style="list-style-type: none"> - un développement modéré des villages - des villages bien dissociés les uns des autres des silhouettes bâties qui se détachent sur le plateau agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - des lisières de villages sans ceinture végétales - l'abandon des prés et des vergers autour des villages - des silhouettes bâties dénaturées par des bâtiments agricoles
De nombreuses routes paysages dans le sud	Des itinéraires de découverte des paysages du sud essonnien	<ul style="list-style-type: none"> - des infrastructures de qualité, belles routes, plantations d'alignement, ouvrages d'art - routes qui irriguent tout le territoire (agricole et bâti) - routes qui s'ouvrent sur le paysage traversé 	<ul style="list-style-type: none"> - des routes sans plantation, peu mises en valeur - des traversées de villages qui créent des nuisances (pas de trottoir pour les piétons, des réseaux aériens qui dévalorisent les façades, des arbres d'alignement sauvagement taillés) - des points de vue non aménagés
	Des axes de transit qui traversent le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - les grandes voies historiques de l'Essonne - de grands axes rectilignes 	<ul style="list-style-type: none"> - des traversées de villes qui créent des nuisances (nuisances sonores, pollution, sécurité) et une dégradation des maisons riveraines - des déviations de villages qui favorisent les extensions urbaines - un développement des zones d'activités le long de la route - la surenchère des mobiliers routiers et de sécurité - l'absence ou la non replantation des arbres d'alignement

DEUX GRANDS ENSEMBLES DE PAYSAGES POUR LE SUD ESSONNE



UN RELIEF QUI DÉFINIT DES PAYSAGES TRÈS CONTRASTÉS



DES PAYSAGES DE PLATEAUX

VALEURS PAYSAGÈRES

- de grands espaces ouverts non bâtis
- des respirations à l'échelle de la région
- une richesse agronomique : grenier à blé



DES PAYSAGES DE PLATEAUX

RISQUES ET PROBLÈMES

- un paysage abstrait sans repère
- un territoire vide de monde
- un territoire sans usage pour les non agriculteurs
- un paysage sans diversité ni surprise
- un espace de développement des énergies durables (éoliennes, photovoltaïque)



DES PAYSAGES DE VALLÉES

VALEURS PAYSAGÈRES

- des paysages de campagne
- des espaces rares et précieux
- des havres de verdure
- des vallons affluents qui font le lien entre plateau et vallée



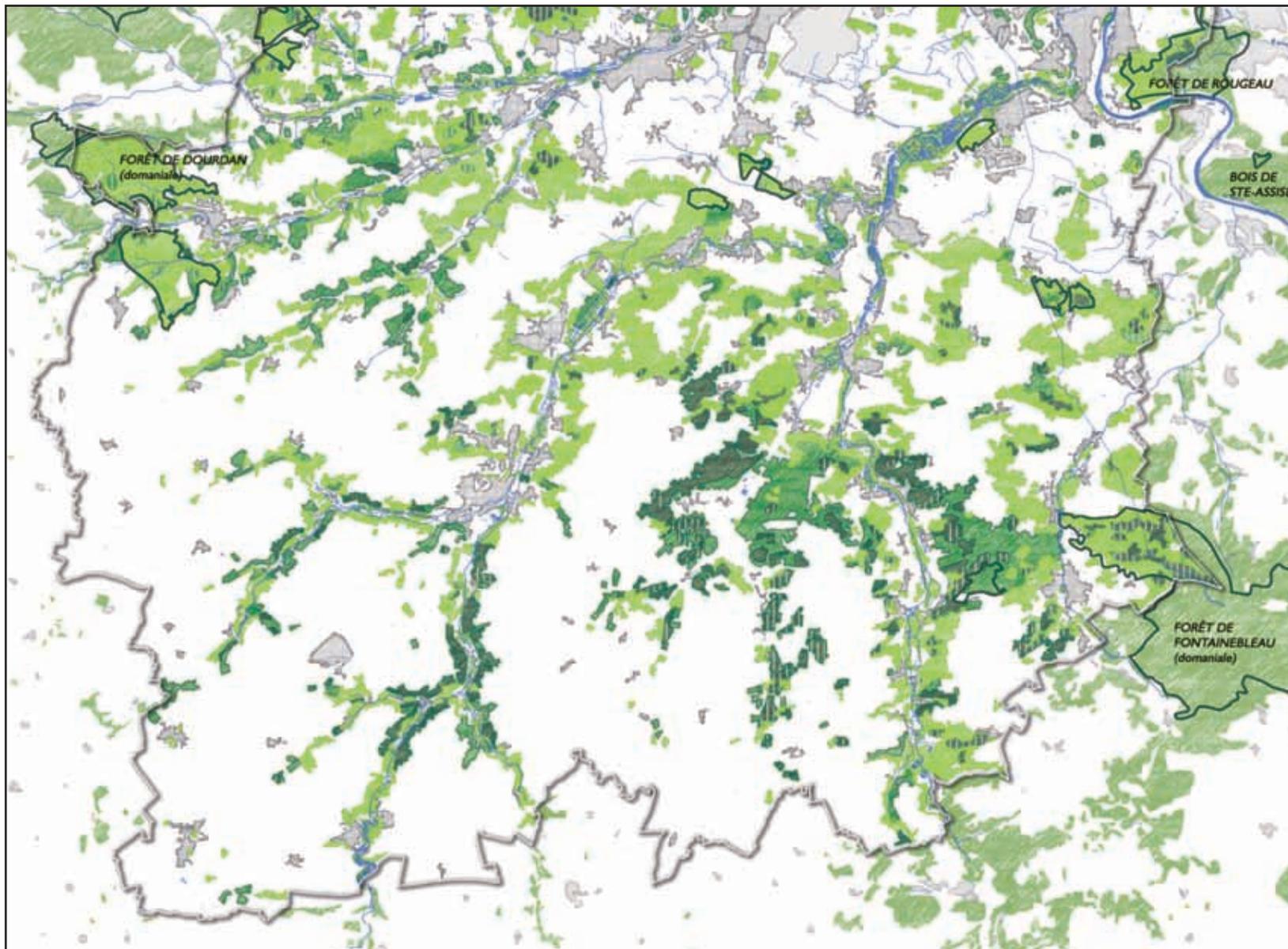
DES PAYSAGES DE VALLÉES

RISQUES ET PROBLÈMES

- un équilibre de «nature habitée» très fragile
- des espaces exigüs qui se transforment fortement avec les nouveaux équipements : habitat, zones d'activités, routes
- une végétation parfois étouffante



DES FORÊTS ACCROCHÉES AUX COTEAUX DES VALLÉES



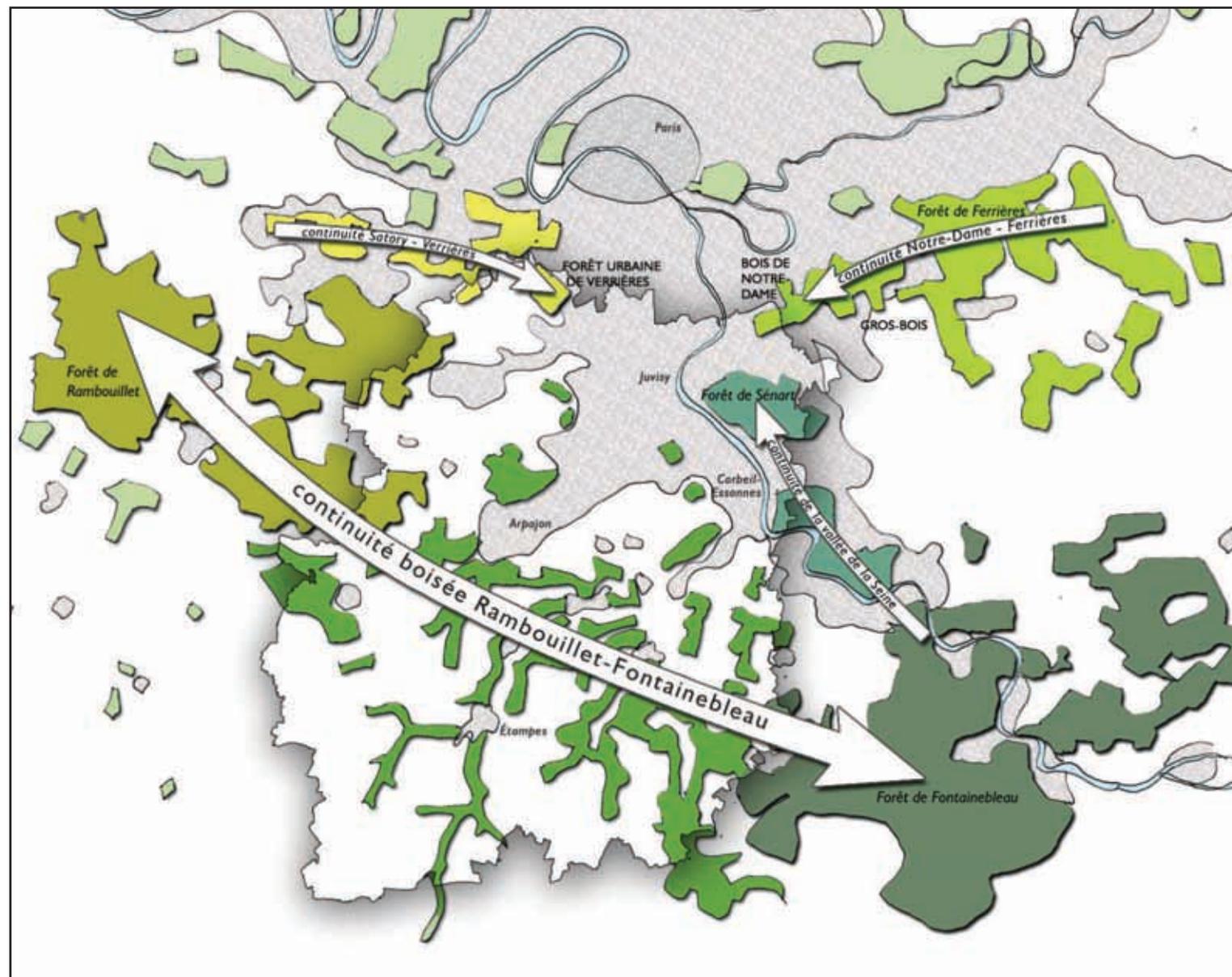
UNE CONTINUITÉ FORESTIÈRE

VALEURS PAYSAGÈRES

- une continuité écologique entre les massifs de Rambouillet et de Fontainebleau

RISQUES ET PROBLÈMES

- une gestion des boisements à développer
- des boisements presque tous privés
- une taille moyenne des propriétés forestières de 4ha



DES BOISEMENTS QUI CADRENT LES VALLÉES

VALEURS PAYSAGÈRES

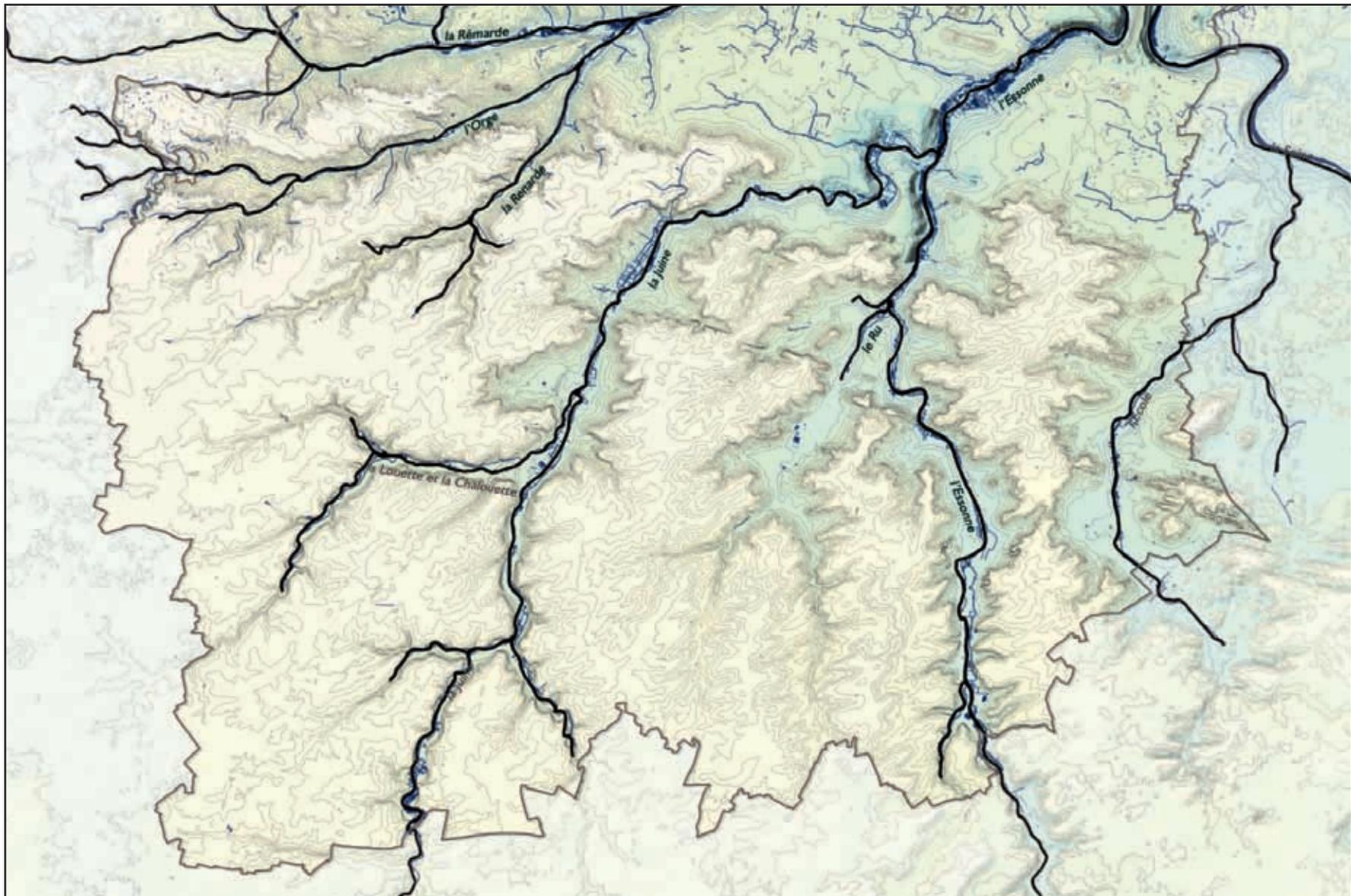
- lignes de crêtes boisées et repères
- horizons forestiers des plateaux
- des pelouses calcaires au cœur des boisements

RISQUES ET PROBLÈMES

- des coupures de plus en plus fortes entre plateaux et vallées
- des lisières forêts/espaces agricoles simplifiées et pauvres en biodiversité
- la disparition progressive des pelouses calcaires par reboisement spontané
- la fermeture des petits affluents par abandon des pratiques agricoles



DE NOMBREUX ESPACES NATURELS HUMIDES



DES VALLÉES QUI CRISTALLISENT LES ESPACES DE NATURE

VALEURS PAYSAGÈRES

- des ambiances pittoresques liées à l'eau
- des rivières aux bras multiples
- petit patrimoine d'ouvrages hydrauliques
- des zones humides riches en biodiversité



DES VALLÉES QUI CRISTALLISENT LES ESPACES DE NATURE

RISQUES ET PROBLÈMES

- un enrichissement des zones humides
- des rehaussements de zones inondables pour les constructions
- des aménagements d'ouvrages hydrauliques peu valorisants
- une perte de la biodiversité
- des risques d'inondation



DES PLATEAUX OÙ L'EAU N'EST VISIBLE QUE DANS LES MARES

VALEURS PAYSAGÈRES

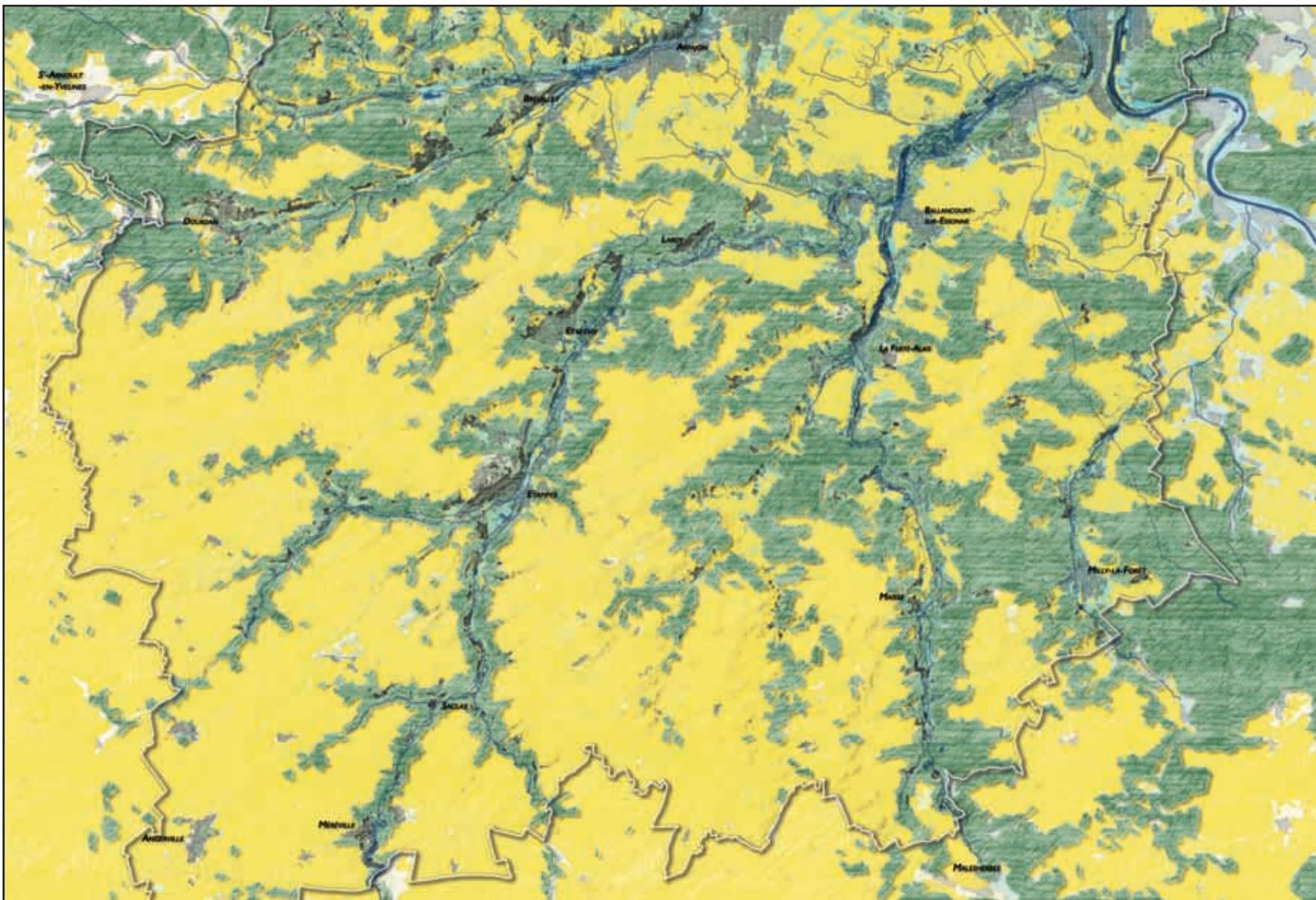
- des lieux de convivialité liés aux espaces publics
- une végétation de milieux humides sur les berges
- des bassins de retenue pour les eaux de ruissellement
- des bassins de réserve contre les incendies

RISQUES ET PROBLÈMES

- l'abandon des mares
- une pauvreté des abords, manque de végétation
- des aménagements trop urbains sur les pourtours



UN TERRITOIRE MAJORITAIREMENT AGRICOLE



DES PLATEAUX PROPICES AUX GRANDES CULTURES

VALEURS PAYSAGÈRES

- les terres parmi les plus riches de France
- une agriculture qui répond à une demande de production nationale
- des exploitations dynamiques en expansion

RISQUES ET PROBLÈMES

- une dilatation de la taille des parcelles
- presque plus de structures végétales
- une pauvreté de la biodiversité (faune et flore)
- des cultures mono spécifiques, paysages très uniformes
- une gestion minimale des eaux de ruissellement (fossés), risque d'inondation en aval



DES VALLÉES OÙ SE MAINTIENT UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE

VALEURS PAYSAGÈRES

- une grande diversité de pratiques agricoles (cultures, prairies, vergers, maraîchage, jardins, élevage,...)
- une agriculture spécifique et identitaire (cresson, plantes aromatiques)



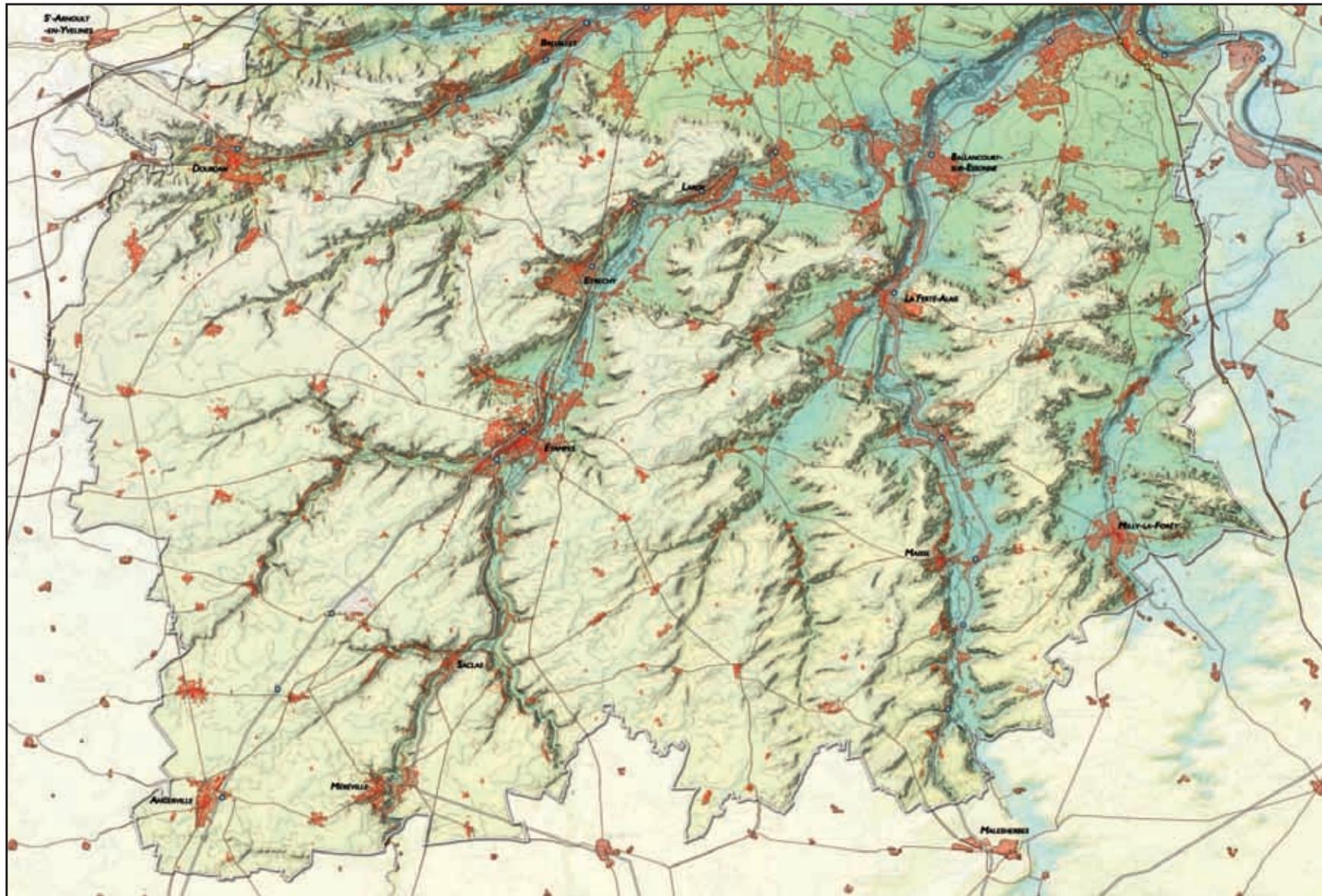
DES VALLÉES OÙ SE MAINTIENT UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE

RISQUES ET PROBLÈMES

- l'abandon des pratiques agricoles spécifiques, difficultés d'accès, faible production peu rentable économiquement
- une pression foncière par l'urbanisation
- le développement des peupleraies sur d'anciennes prairies



UNE IMPLANTATION URBAINE QUI PRIVILÉGIE LES VALLÉES



LES VILLES HISTORIQUES DE L'ESSONNE LIÉES À L'ACTIVITÉ DES MOULINS ET DU TRANSPORT FLUVIAL

VALEURS PAYSAGÈRES

- une urbanisation discontinue où chaque ville reste indépendante
- un patrimoine architectural et urbain très riche
- une image rurale encore très présente
- une urbanisation développée autour des gares



LES VILLES HISTORIQUES DE L'ESSONNE LIÉES À L'ACTIVITÉ DES MOULINS ET DU TRANSPORT FLUVIAL

RISQUES ET PROBLÈMES

- le développement d'une urbanisation linéaire le long des routes
- des coupures d'urbanisation entre les villes qui se réduisent peu à peu
- une banalisation de l'architecture
- le développement d'un habitat exclusivement individuel, très consommateur d'espace
- des villes qui n'ont plus de place dans la vallée et qui se développent sur les plateaux



DES VILLAGES RURAUX LIÉS À L'AGRICULTURE, SUR LES PLATEAUX

VALEURS PAYSAGÈRES

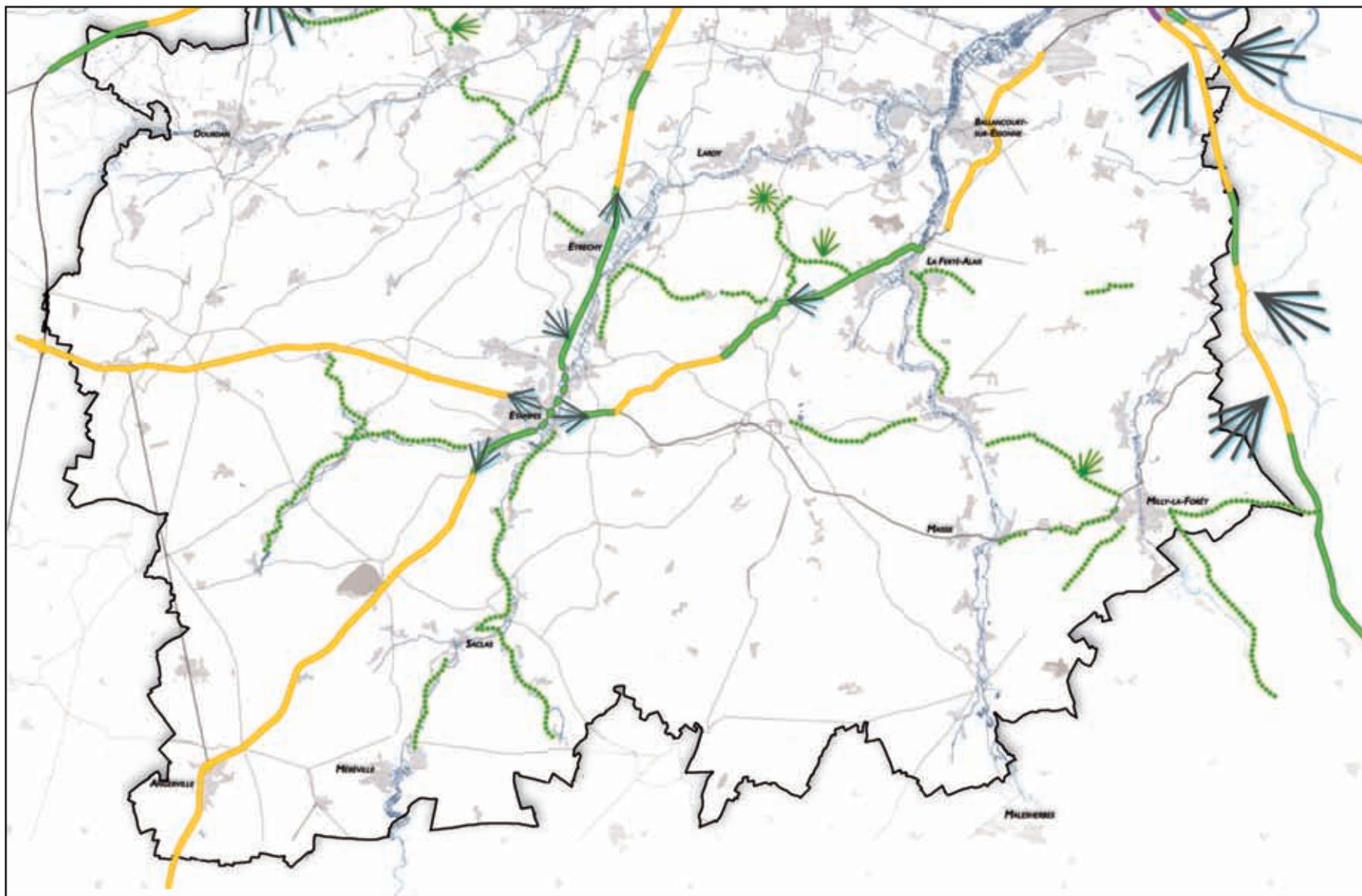
- un développement modéré des villages
- des villages bien dissociés les uns des autres
- des silhouettes bâties qui se détachent sur le plateau agricole

RISQUES ET PROBLÈMES

- des lisières végétales sans ceintures végétales
- l'abandon des prés et des vergers autour des villages
- des silhouettes bâties parfois dénaturées par des bâtiments agricoles



DE NOMBREUSES ROUTES-PAYSAGES DANS LE SUD



DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE DES PAYSAGES DU SUD ESSONNIEN

VALEURS PAYSAGÈRES

- des infrastructures de qualité, belles routes, plantations d'alignement, ouvrages d'art
- routes qui irriguent tout le territoire (agricole et bâti)
- routes qui s'ouvrent sur le paysage traversé

RISQUES ET PROBLÈMES

- des arbres d'alignement non renouvelés
- des cultures qui viennent au bord de la chaussée, pas de bandes enherbées
- des traversées de villages qui apportent des nuisances (pas de trottoirs, des réseaux aériens)
- des points de vue non aménagés



DES AXES DE TRANSIT QUI TRAVERSENT LE TERRITOIRE

VALEURS PAYSAGÈRES

- les grandes voies historiques de l'Essonne

RISQUES ET PROBLÈMES

- des traversées de villes qui créent des nuisances (nuisances sonores, pollution, sécurité) et une dégradation des maisons riveraines
- des déviations de villages qui favorisent les extensions urbaines
- un développement des zones d'activités le long de la route
- la surenchère des mobiliers routiers et de sécurité
- l'absence ou la non replantation des arbres d'alignement



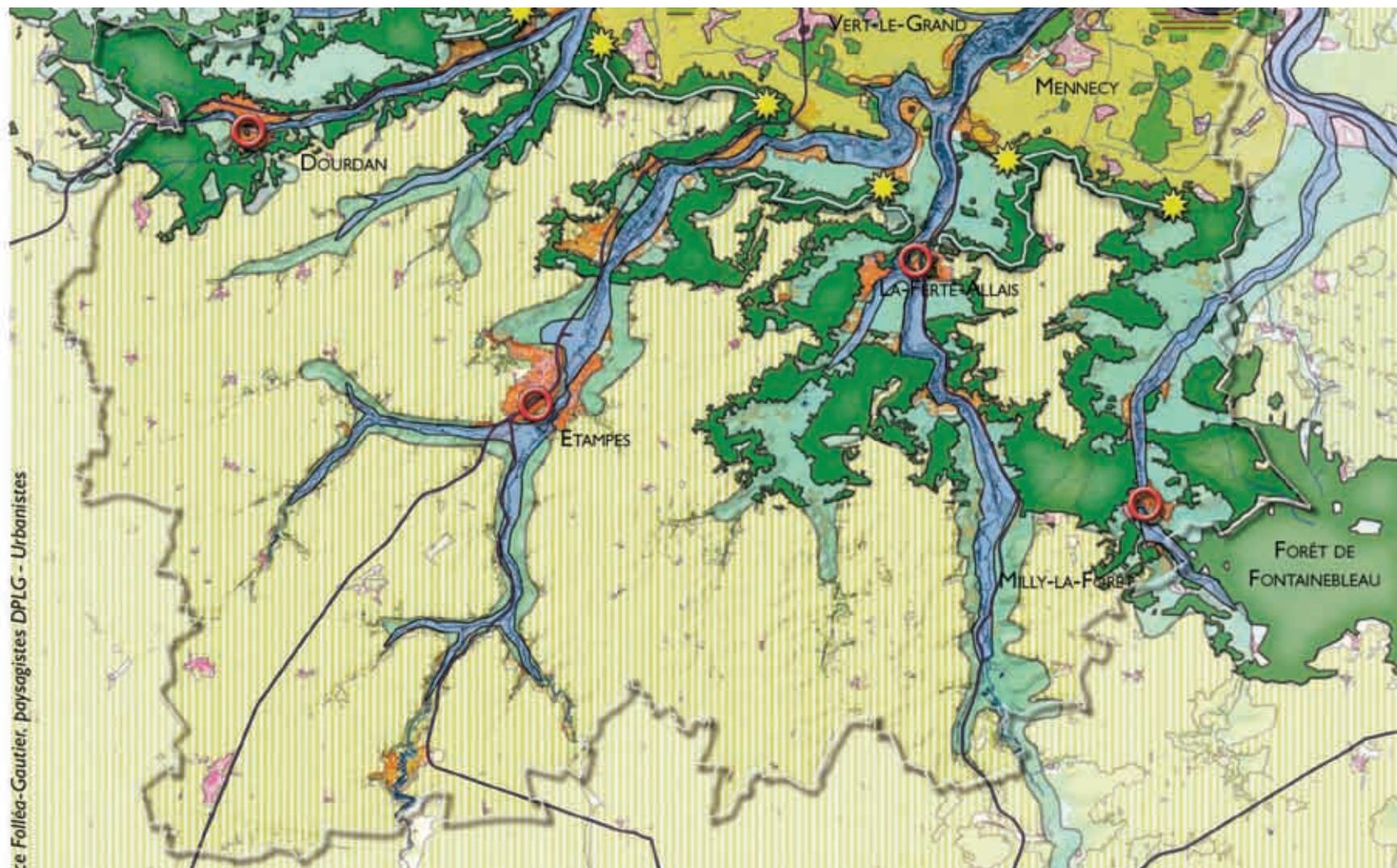
PLAN GUIDE SUD ESSONNE :

**POUR UNE VISION STRATÉGIQUE SUR LE PAYSAGE AU SERVICE DE
L'ATTRACTIVITÉ, NOTAMMENT TOURISTIQUE, DU SUD ESSONNE**

Orientations et pistes d'actions



LES ENJEUX ET LES ORIENTATIONS VERS DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE



LES ENJEUX DES PLATEAUX :

UNE SIMPLIFICATION DES PAYSAGES DES PLATEAUX

- par un appauvrissement des structures agraires, forestières, routières et villageoises



Uniformité et immensité des parcelles agricoles



Coupure nette entre forêt et parcelle agricole : disparition de la lisière ou du pré-bois.



Parcelles cultivées jusqu'au bord de la route, sans plantation.



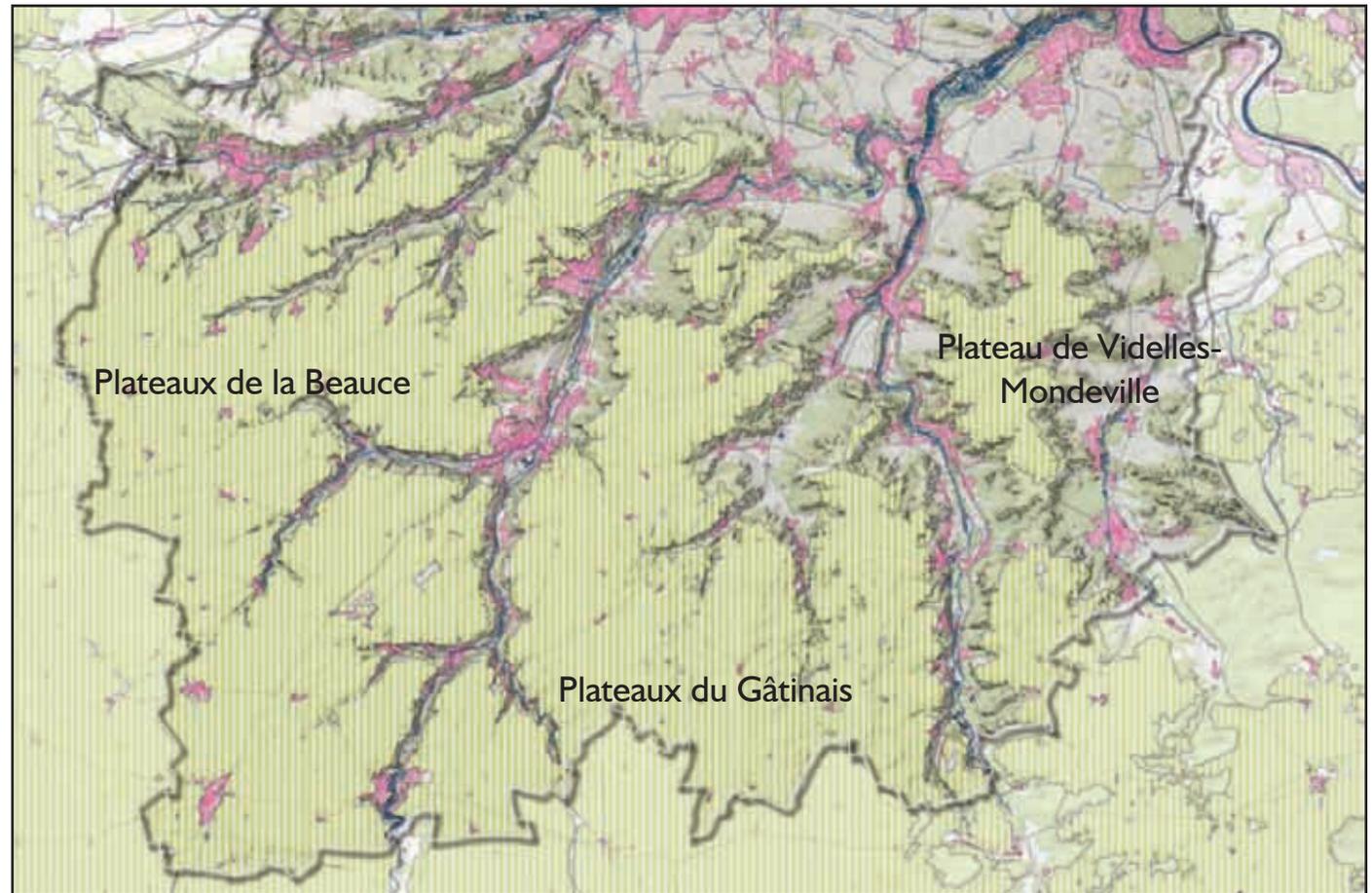
Limite entre bâti et espace agricole à nu : sans transition

ORIENTATION I :

RETROUVER LA COMPLEXITÉ ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DES PLATEAUX

LES OBJECTIFS

- retrouver une échelle à ces territoires
- créer des lieux de promenade
- maintenir des continuités écologiques
- renforcer la biodiversité
- infiltrer les eaux de ruissellement



LES PISTES D' ACTIONS

1. Redonner sa place à l'arbre dans l'espace agricole contemporain
2. Développer des relations entre l'espace agricole et les autres milieux (forestiers et naturels)
3. Recomposer des espaces de transition entre les villages et l'espace agricole
4. Reconnaître et préserver les routes de qualité, ouvertes sur le grand paysage

I. REDONNER SA PLACE À L'ARBRE DANS L'ESPACE AGRICOLE CONTEMPORAIN



Un seul arbre peut parfois redonner une échelle à tout un paysage.

- Identifier, inventorier et préserver l'existant : réseaux de haies, arbres isolés, vergers et bosquets.
- Réintroduire des structures végétales compatibles avec l'espace agricole, si possible génératrices de revenus pour les exploitants et compatibles avec la Politique Agricole Commune (sur les limites parcellaires, à la croisée des routes, aux entrées de village, sur les routes des fermes,...).



La réintroduction d'arbres ou de haies n'est pas incompatible avec les territoires de grandes cultures.

2. DÉVELOPPER LES RELATIONS ENTRE L'ESPACE AGRICOLE ET LES AUTRES MILIEUX



Les lisières forestières : des espaces riches pour les paysages et pour la biodiversité

- Recomposer des lisières forestières complexes (l'orée du bois ou le pré-bois) plus riches écologiquement et favorables à de nouvelles pratiques mixtes et partagées (cultures diversifiées et cheminements). Soutenir le développement ponctuel de l'agroforesterie (association sur la même parcelle de culture et de production forestière).



3. RECOMPOSER DES ESPACES DE TRANSITION ENTRE LES VILLAGES ET L'ESPACE AGRICOLE

- Retrouver des lisières végétales autour des villages en préservant des parcelles jardinées, en prairies ou plantées de vergers sur le pourtour des zones bâties. Maintenir les fonds de parcelles en limite de l'espace agricole inconstructibles pour ménager des jardins plantés en transition douce avec l'étendue agricole.
- Préserver et développer les réseaux de chemins. Retrouver des continuités publiques sur les limites de parcelles agricoles. Accompagner ces chemins de quelques plantations qui animent le parcours et offrent de l'ombre au promeneur. Aménager des «tours» de villages en lien avec les lisières végétales.



Les ceintures végétales : une transition douce entre le village et l'espace agricole, capable «d'absorber» les nouvelles constructions du village

4. RECONNAÎTRE ET PRÉSERVER LES ROUTES DE QUALITÉ, OUVERTES SUR LE GRAND PAYSAGE

- Inventorier le réseau des routes-paysages aussi bien dans les routes principales que les voies communales.
- Limiter les constructions le long des routes -paysage.
- Mettre en place une politique de replantation d'arbres le long des routes.
- Limiter les opérations de recalibrage et la surenchère de mobilier routier. Empêcher la stabilisation minérale des bas-côtés de la voie et préférer des bandes enherbées à valeur écologique et paysagère.



Un seul arbre se suffit à lui-même pour révéler la croisée de routes importantes.



La plantation des routes ne signifie pas toujours un alignement régulier et continu. Un court tronçon peut suffire à mettre en valeur l'itinéraire.

LES ENJEUX DES VALLÉES :

DES SITUATIONS DE CONFLITS D'USAGES ET D'ESPACES DANS LES VALLÉES

- par une concentration très forte des lieux de vie, des déplacements, des espaces de nature et d'agriculture dans un site fortement contraint



Le sentiment de fermeture de la vallée est accentué par l'urbanisation linéaire qui s'étend le long des routes et le couronnement continu des boisements. (Commune de Saclas)



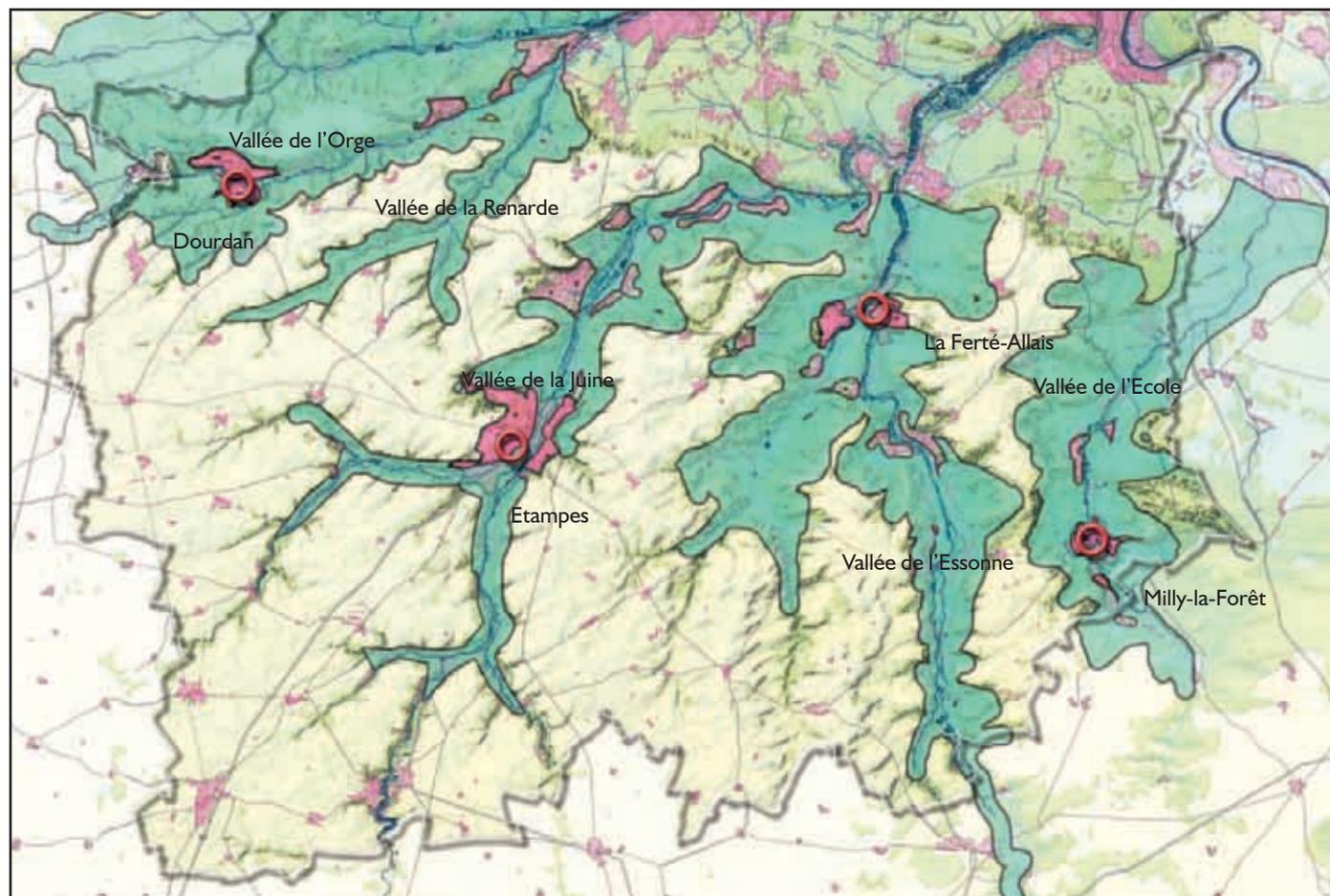
La commune de Saclas à la confluence de la Juine et de la Murette montre à quel point la vallée concentre l'occupation humaine avec l'urbanisation, les routes, les espaces naturels et l'agriculture.

ORIENTATION 2 :

ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DES VALLÉES DANS UN SOUCI D'ÉQUILIBRE ENTRE LES SITES URBAINS, LES ESPACES DE NATURE ET LES ESPACES AGRICOLES

LES OBJECTIFS

- préserver la qualité du cadre de vie des habitants,
- maintenir des espaces de nature dans les vallées,
- développer une agriculture spécifique en lien avec les villes.



LES PISTES D' ACTIONS

1. Construire en favorisant l'économie de l'espace.
2. Identifier les sites d'implantation du bâti.
3. Préserver des ouvertures sur les coteaux autour des sites bâtis.
4. Redonner une place aux piétons et aux riverains dans les villages traversés par une grande route.
5. Organiser de façon durable le territoire en identifiant des lisières urbaines.
6. Soutenir la diversité de l'agriculture et encourager le développement de filières spécifiques, génératrices de richesses paysagères en symbiose avec les quartiers urbains riverains.

I. CONSTRUIRE EN FAVORISANT L'ÉCONOMIE DE L'ESPACE

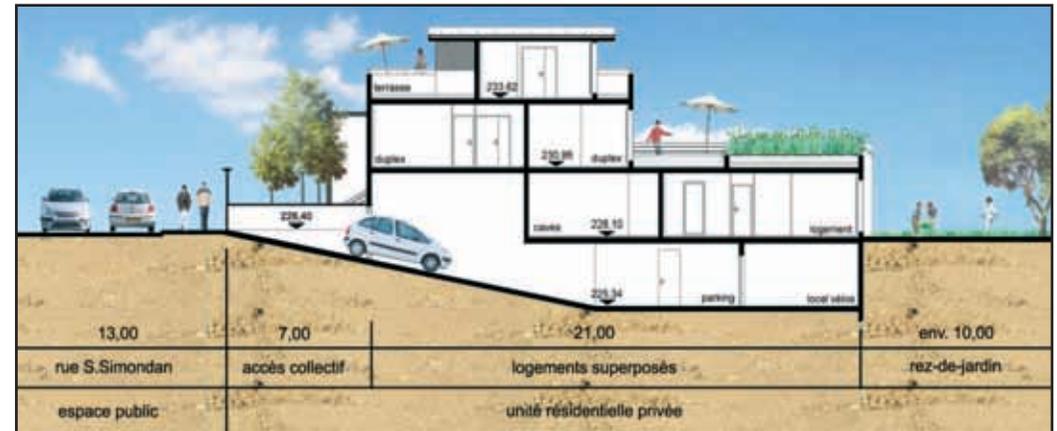
- Stopper l'urbanisation linéaire le long des routes et plus particulièrement dans les vallées. →

- Conforter les centralités des bourgs et plus particulièrement les principaux centres urbains (Etampes, Dourdan, La Ferté-Alais et Milly-la-Forêt).
- Permettre aux espaces urbanisés de se renouveler sur eux-mêmes : mutabilité du foncier, incitation à la construction des espaces délaissés près des centres urbains, à la résorption des friches, au rehaussement des constructions basses.



Les coupures d'urbanisation, indispensables à la qualité paysagère de la vallée.

- Limiter le développement de l'habitat individuel traditionnel, consommateur d'espace et favoriser des formes urbaines plus compactes : réalisation de simulation d'implantation du bâti en intégrant l'économie du foncier. →



Habitat intermédiaire combinant des logements individuels avec chacun leur jardin ou leur terrasse. (Cité E. Herriot, Lyon 9e)

2. IDENTIFIER LES SITES D'IMPLANTATION DU BÂTI ET S'INSCRIRE DANS LEUR LOGIQUE

- Alimenter les choix de constructibilité des terrains par une étude paysagère à l'échelle communale ou intercommunale : logique d'implantation du bâti dans le paysage (dans une vallée, sur un plateau ou à flanc de coteau), en veillant à insérer les nouvelles constructions dans leur environnement (rapport à la pente, orientation, exposition, recul par rapport à la route, préservation du végétal existant, rapport d'échelle et trame urbaine, continuité de la trame verte et bleue,...)

- Faire appel à des concepteurs, hommes de l'art (architecte, urbaniste, paysagiste), pour tout projet conséquent d'aménagement ou de construction.



Le bourg au creux de la vallée : une logique d'implantation à favoriser pour garder la cohérence de la commune.

- Promouvoir la réalisation d'opérations exemplaires en suscitant et soutenant des projets innovants en matière d'urbanisme (mixité des fonctions : habitats, commerces, bureaux ; mixité des logements : individuels, collectifs ; mixité sociale : logements privés et logements sociaux).

3. PRÉSERVER DES OUVERTURES SUR LES COTEAUX AUTOUR DES SITES BÂTIS

- Limiter les constructions sur les coteaux au pourtour des villages, en appliquant des recommandations d'implantation du bâti dans les pentes.

- Empêcher toute construction sur les lignes de crête.

- Créer des circulations douces alternatives aux routes permettant de parcourir les pentes ou les crêtes.

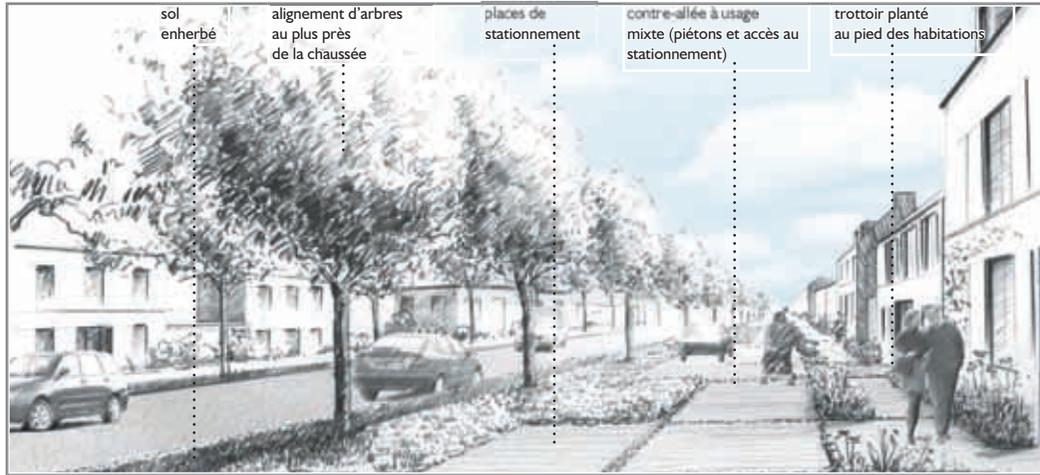
- Valoriser et gérer les principales ouvertures visuelles sur les vallées.



Grâce à l'ouverture de cette prairie, le visiteur peut profiter de tout le panorama de la ville d'Etampes dans la vallée de la Juine.

- Reconnaître et préserver les reliefs particuliers des coteaux : avancées, pointes, rebords, côtes et mettre en scène ces lieux belvédères par un aménagement sobre et discret.

4. REDONNER UNE PLACE AUX PIÉTONS ET AUX RIVERAINS DANS LES VILLAGES TRAVERSÉS PAR UNE GRANDE ROUTE



- Conserver le caractère rural des espaces publics par des aménagements sobres et des matériaux nobles
- Enfouir les réseaux aériens à l'occasion des réaménagements urbains.

- Sécuriser les traversées de bourgs et de villages par des aménagements forçant les automobilistes à ralentir et redonner une place prépondérante au piéton et au cycliste. Réduire l'emprise bitumée de la chaussée, agrandir les trottoirs et multiplier les traversées piétonnes.



Des trottoirs enherbés, des réseaux enfouis et la sobriété du mobilier permettent à cette traversée de village de garder une image rurale.



- Signaler l'entrée des villages et des bourgs par des plantations le long des routes.

5. ORGANISER DE FAÇON DURABLE LE TERRITOIRE EN IDENTIFIANT CLAIREMENT LES LIMITES ENTRE ESPACES URBANISÉS ET ESPACES AGRICOLES OU NATURELS



La lisière végétale autour du bourg de Cerny crée une transition douce entre l'urbanisation et l'espace agricole de la vallée.

- Constituer des interfaces, des lisières urbaines, qui participent à la protection physique des espaces agricoles et améliorer l'image des façades urbaines en aménageant des transitions plantées, à la limite de la ville et de l'espace agricole ou naturel.



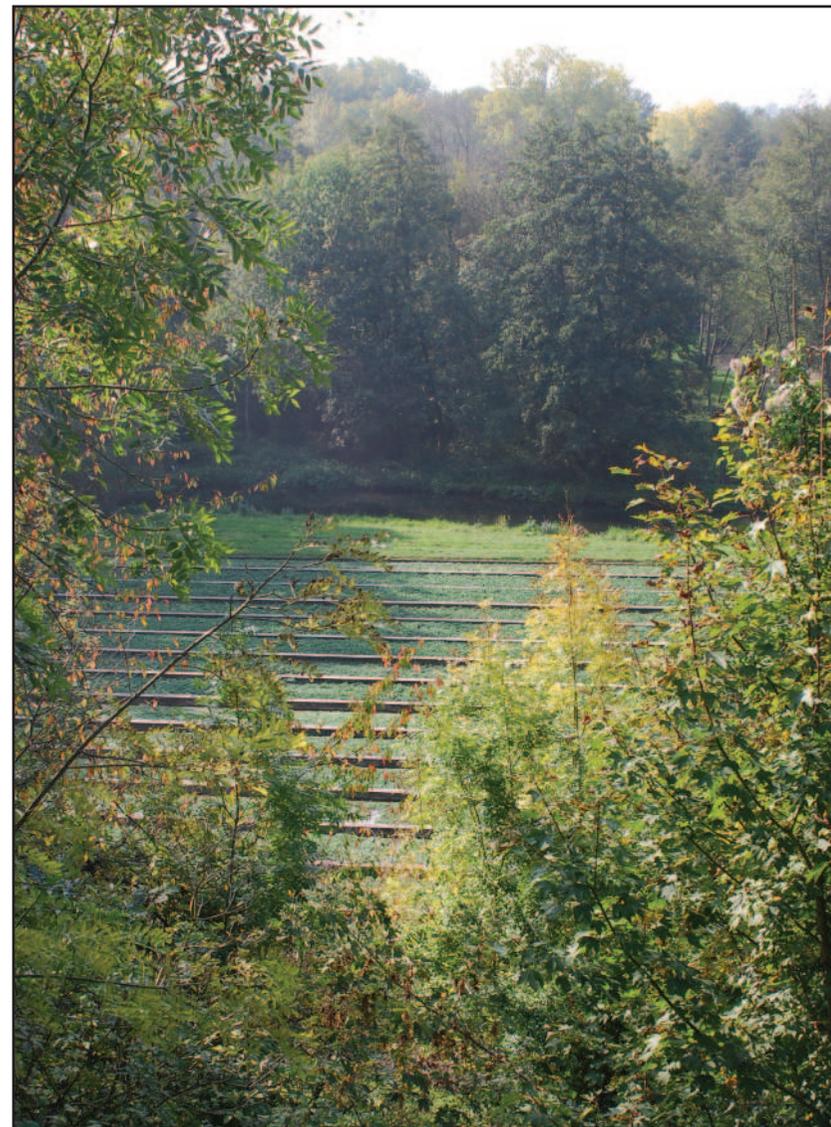
- Proposer des espaces de convivialité urbaine dans ces lisières en multipliant les usages de loisirs et les promenades pour les riverains et permettre une plus grande proximité entre la ville et l'espace rural en multipliant les échanges.



6. SOUTENIR L'AGRICULTURE DANS SA DIVERSITÉ ET ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES OU DE PRODUCTIONS SPÉCIFIQUES, GÉNÉRATRICES DE RICHESSES PAYSAGÈRES (VERGERS, MARAÎCHAGE, HORTICULTURE, CRESSONNIÈRES, PLANTES AROMATIQUES,...) EN SYMBIOSE AVEC LES QUARTIERS URBAINS RIVERAINS



- Encourager l'innovation en matière de filière agricole et notamment celles qui profitent de la proximité urbaine pour le débouché des produits. Développer des circuits courts de distribution pour les produits issus de l'agriculture vers les villes riveraines, les supermarchés locaux, les cantines scolaires ou d'entreprises.
- Organiser des rencontres entre les habitants et les agriculteurs. Développer des pistes cyclables et des chemins sur les limites des parcelles agricoles accessibles au public.



Les cressonnières : une spécialité du Sud de l'Essonne qui offre des paysages particulièrement soignés.

UNE FRAGILISATION DES ZONES HUMIDES ET DES BORDS DE L'EAU

- par la pression des nouvelles zones bâties, exercée dans les vallées



Imperméabilisation des fonds de vallées par des surfaces en stationnement

Disparition de la zone humide liée à la rivière par la construction d'une zone artisanale dans le fond de vallée

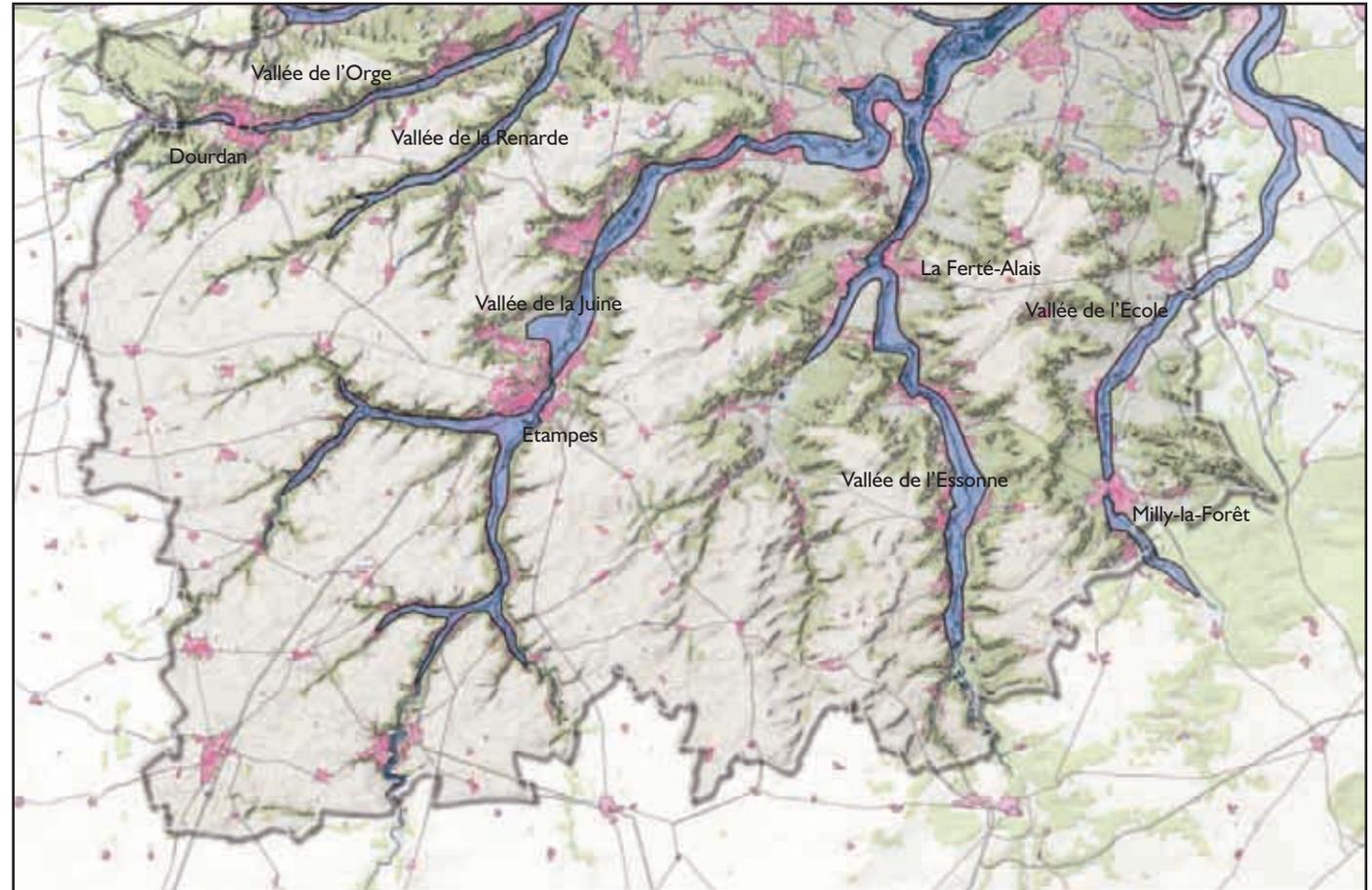


ORIENTATION 3 :

RECONNAÎTRE LA VALEUR ÉCOLOGIQUE ET PAYSAGÈRE DES ZONES HUMIDES EN FONDS DE VALLÉES

LES OBJECTIFS

- créer des lieux de promenade,
- maintenir des continuités écologiques,
- renforcer la biodiversité,
- gérer les rivières en crues.



LES PISTES D' ACTIONS

1. Renforcer la vocation naturelle des fonds de vallées.
2. Maintenir une continuité de nature dans les villes grâce au fil de l'eau.
3. Organiser et gérer les activités de loisirs dans les espaces naturels en veillant, en premier lieu, à préserver la richesse écologique.

I. RENFORCER LA VOCATION NATURELLE DES FONDS DE VALLÉES



Vallée de la Rémarde, Château de Bandeville, Saint-Cyr-sous-Dourdan

- Reconnaître la valeur écologique et paysagère des zones humides (prairies humides, marais,...) et protéger ces zones contre l'extension de l'agriculture et des zones bâties.
- Appliquer une gestion différenciée des zones humides permettant une plus grande quiétude pour la faune. Préserver la valeur ornithologique des milieux et prévoir des espaces inaccessibles au public qui constitueront des refuges pour les espèces sensibles au dérangement.
- Réserver des prairies ou espaces ouverts pour l'épanchement des crues.



- Gérer les ripisylves dans un souci de diversité floristique en préservant une certaine transparence visuelle.
- Maitriser le développement forestier dans les marais et organiser des cheminements de découverte de ces paysages. Assurer des continuités de cheminements le long des rivières.



Vallée de l'Essonne

2. MAINTENIR UNE CONTINUITÉ DE NATURE DANS LES VILLES GRÂCE AU FIL DE L'EAU

- Mettre en valeur l'eau dans les traversées urbaines et maintenir des continuités avec les espaces de nature hors des centres-villes.
- Promouvoir la qualité architecturale des aménagements hydrauliques (bassins, digues, berges, quais, murs, ouvrages d'art,...). Faire appel à des hommes de l'art pour leur conception et leur mise en œuvre.
- Préserver et valoriser le petit patrimoine lié à l'eau.
- Développer des espaces publics diversifiés et accessibles au bord de l'eau et les connecter aux espaces publics majeurs des quartiers riverains.



Même canalisée, l'eau en ville reste une continuité de nature qu'il faut mettre en valeur. (Vallée de l'Orge à Arpajon)

3. ORGANISER ET GÉRER LES ACTIVITÉS DE LOISIRS DANS LES ESPACES NATURELS EN VEILLANT, EN PREMIER LIEU, À PRÉSERVER LA RICHESSE ÉCOLOGIQUE



Aménagement récent du fond de vallée de la Juine qui veille à conserver la richesse naturelle et paysagère de la zone humide.

LES ENJEUX DES BOISEMENTS :

UNE FERMETURE DES VALLÉES

- par des boisements non gérés qui couvrent désormais l'ensemble des coteaux,
- par l'enfrichement des fonds de vallées.



Des espaces ouverts qui s'amenuisent d'années en années.



D'anciens vergers en friche sur les coteaux.



Des bords de rivières non entretenus.



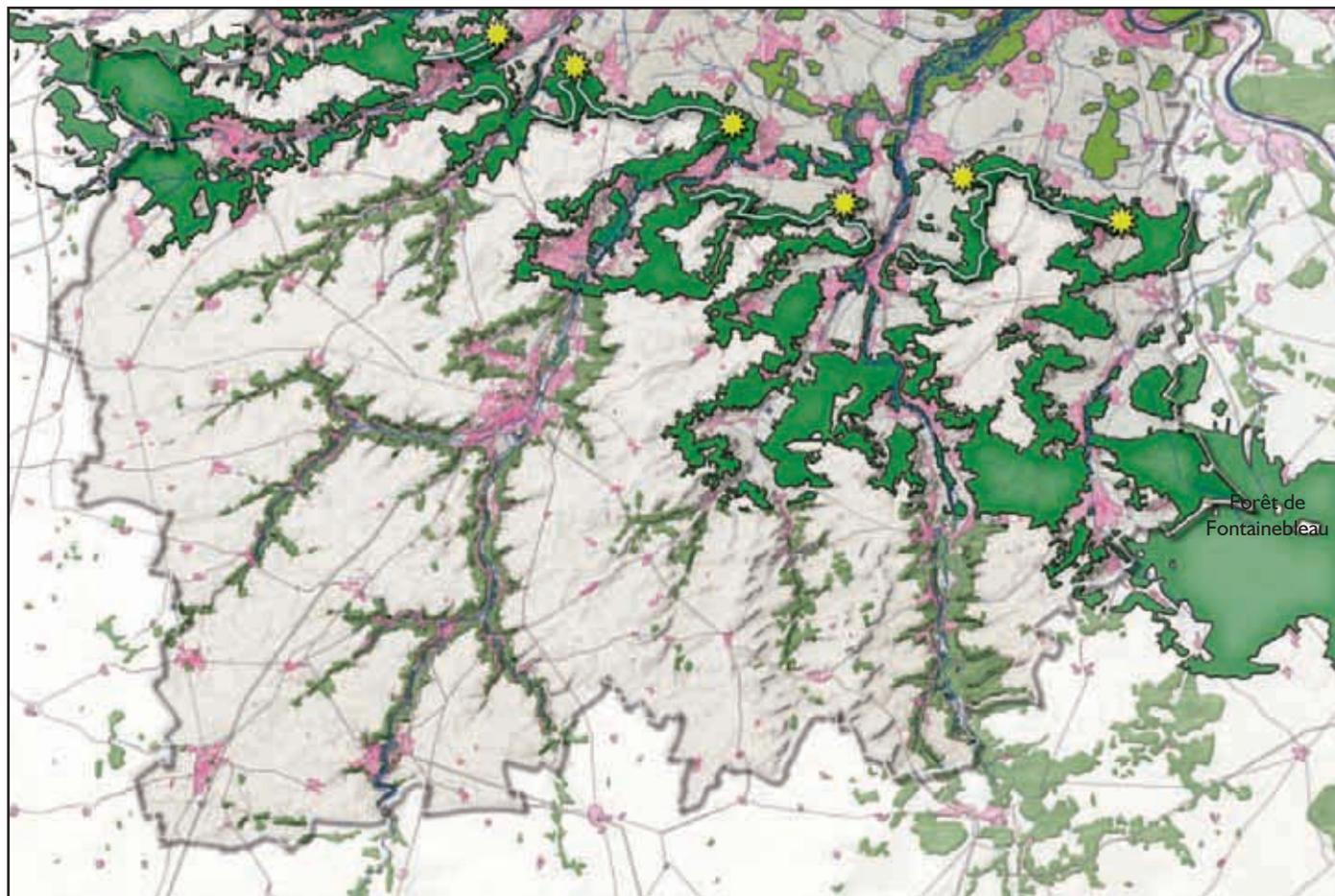
Des boisements privés peu gérés.

ORIENTATION 4 :

DÉVELOPPER DES OUTILS DE GESTION POUR L'ENTRETIEN DES BOISEMENTS DANS LES VALLÉES DANS LES VALLÉES

LES OBJECTIFS

- remettre en relation les vallées et les plateaux,
- créer des lieux de promenade,
- renforcer la biodiversité,
- maintenir la continuité écologique de l'arc sud entre Fontainebleau et Rambouillet



LES PISTES D' ACTIONS

1. Reconnaître les coteaux comme des espaces de nature rares et précieux.
2. Affirmer une politique d'acquisition publique pour les boisements des coteaux situés entre Fontainebleau et Rambouillet (continuité de l'Arc Sud).

I. RECONNAÎTRE LES COTEAUX COMME DES ESPACES DE NATURE RARES ET PRÉCIEUX



Coteau boisé de la vallée de la Murette. (Affluent de la Juine)

- Inventorier et identifier le patrimoine naturel des coteaux (ensembles forestiers, pelouses calcaires, vergers, enrochements, flore spécifique,...).
- Retrouver des débouchés économiques à l'entretien des boisements privés. Soutenir la gestion forestière des coteaux en développant des filières de production (bois de chauffe, Bois Raméal Fragmenté (BRF),...).



- Promouvoir une gestion équilibrée des coteaux pour maintenir des espaces ouverts. Redévelopper la filière du pastoralisme ou la gestion des pentes par des ânes. Maintenir des surfaces en herbe ou en verger.

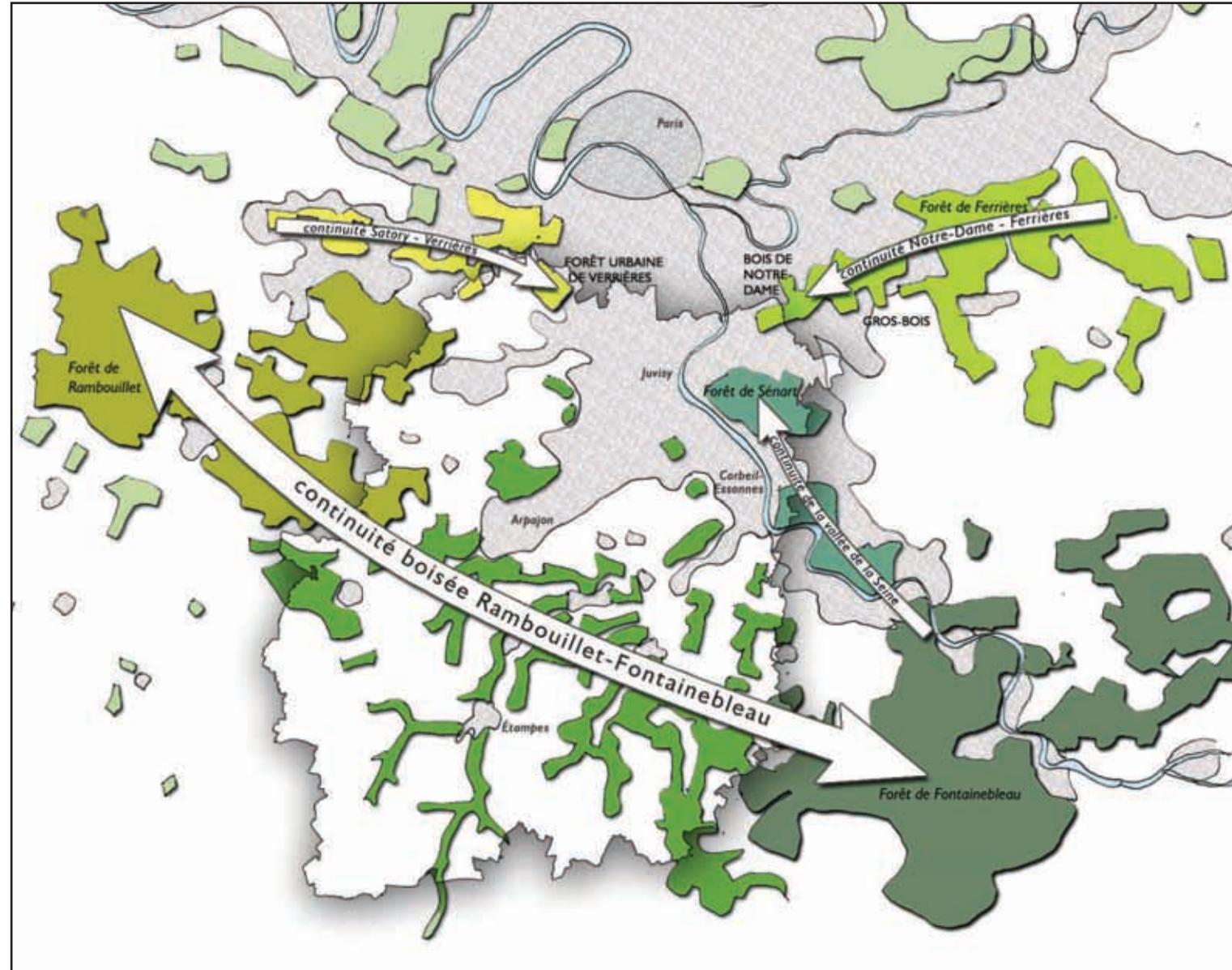


Le pastoralisme peut permettre de gérer efficacement les espaces ouverts des coteaux.



Un des derniers pré-vergers sur les pentes d'un affluent de l'Yvette, à Boullay-les-Trous.

2. AFFIRMER LA POLITIQUE D'ACQUISITION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) POUR LES BOISEMENTS DES COTEAUX SITUÉS ENTRE FONTAINEBLEAU ET RAMBOUILLET (CONTINUITÉ DE L'ARC SUD).



- Développer l'accueil du public dans les forêts des coteaux : flécher les itinéraires de randonnées depuis les gares et les centres-villes.

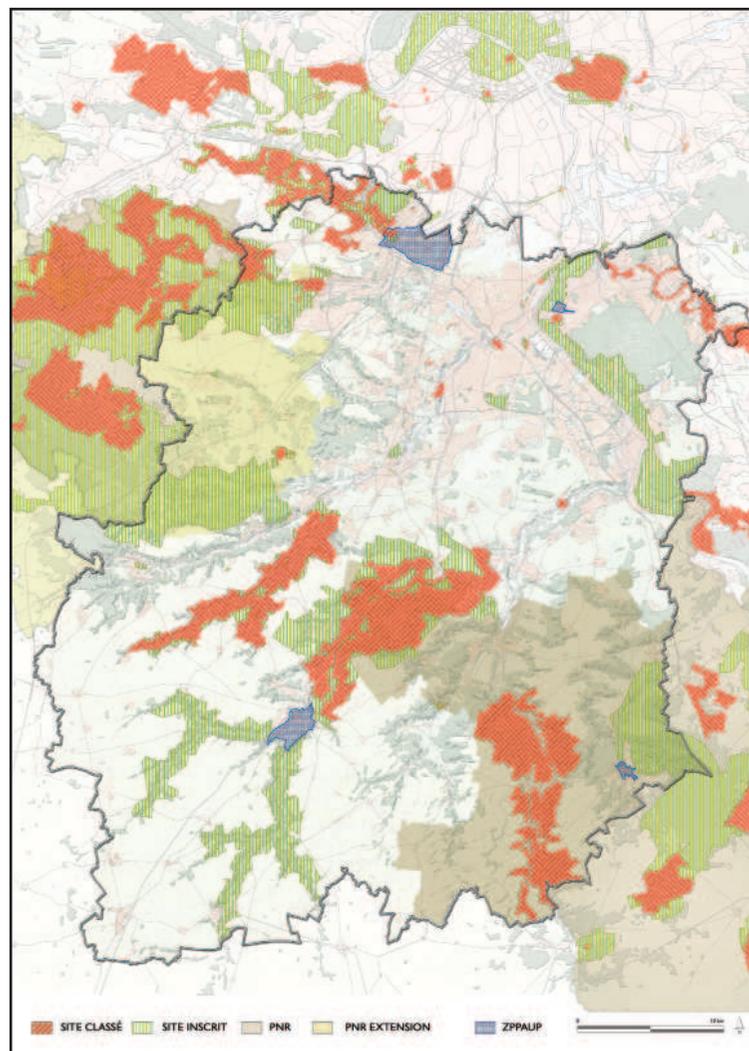
- Développer des itinéraires de randonnées avec des informations pédagogiques sur la biodiversité de la faune et de la flore.

Les boisements des coteaux des vallées de la Beauce-Gâtinais s'inscrivent dans la continuité boisée d'échelle régionale entre les forêts de Rambouillet, de Fontainebleau. Les massifs de Dourdan et des Trois Pignons en constituent les prolongations en Essonne.

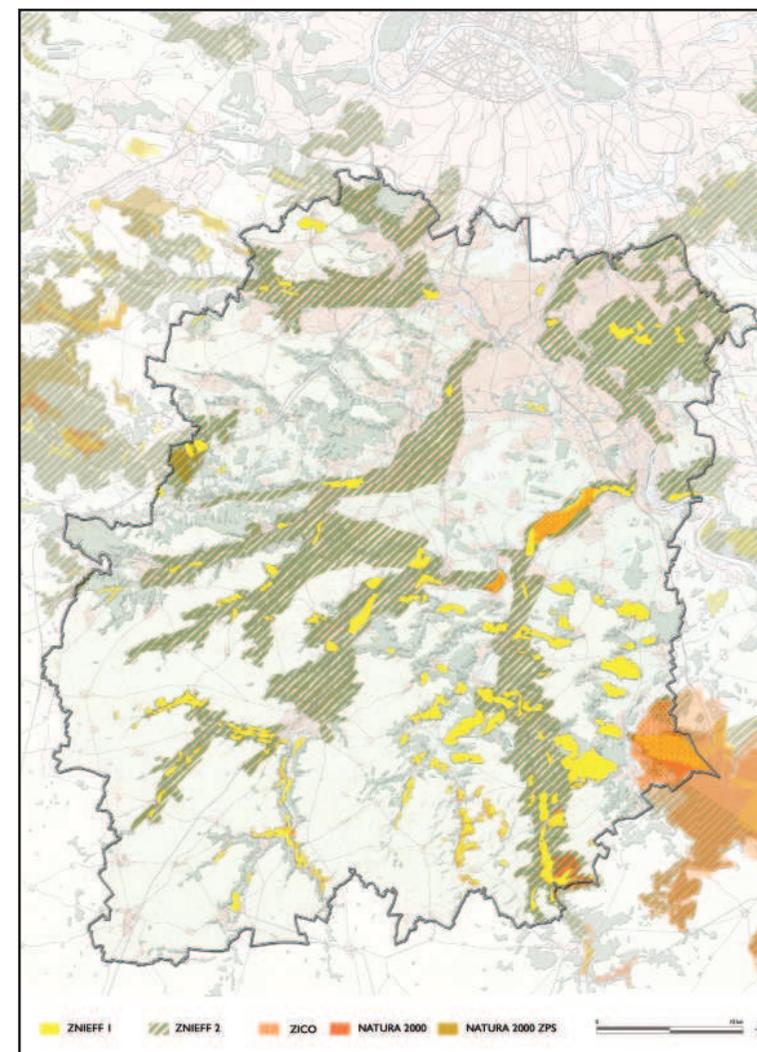
LES ENJEUX DU PATRIMOINE :

UNE RÉELLE RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER

- par des outils réglementaires et administratifs : site classé, site inscrit, ZPPAUP, Parc naturel régional.
- par la prise en compte croissante du patrimoine naturel : Znieff I et 2, Natura 2000, Zico, ENS



Carte des sites classés et inscrits, ZPPAUP et parcs naturels régionaux (PNR).



Carte des protections et mesures environnementales.

ORIENTATION 5 :

METTRE EN RÉSEAU LE PATRIMOINE BÂTI ET LE PATRIMOINE NATUREL

LES OBJECTIFS

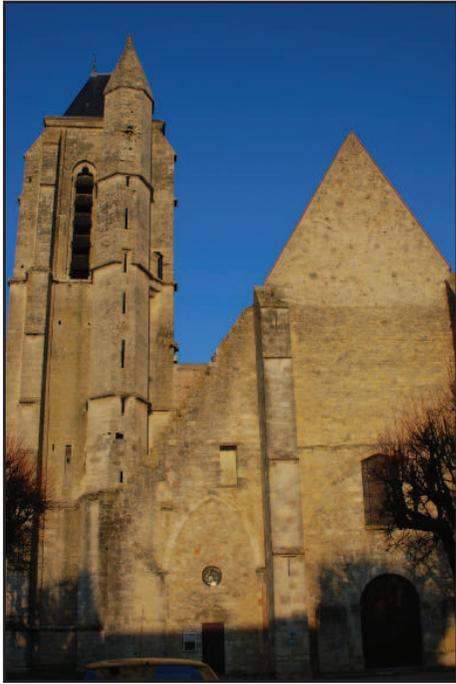
- mieux comprendre la valeur historique de ces vallées



LES PISTES D' ACTIONS

- I. Approfondir la connaissance du patrimoine architectural et urbain de chaque vallée

I. APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN DE CHAQUE VALLÉE



Eglise de Morigny-Champigny

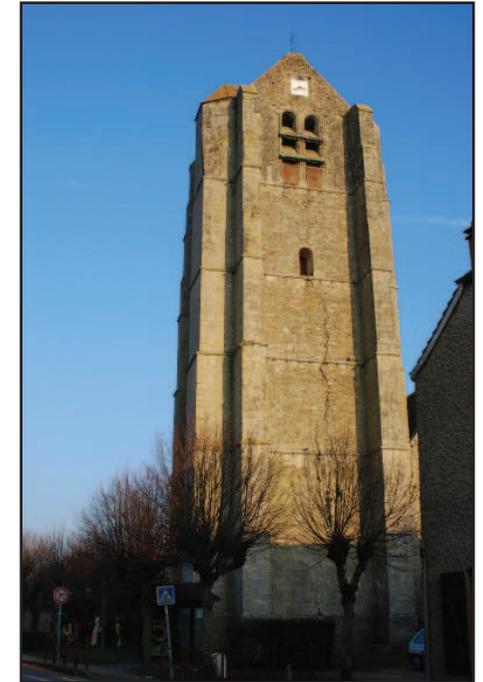
- Etablir des thématiques par époque ou par type (châteaux, églises, villages, fermes, parcs,...)
- Créer des itinéraires de liaisons entre ces monuments en développant une signalétique spécifique.
- Revaloriser les abords et les accès des monuments en cherchant à renouer des liens avec leur environnement.
- Proposer des parcours thématiques et pédagogiques permettant de mieux comprendre et de mieux apprécier l'évolution des activités humaines et des paysages au travers de l'architecture et des formes urbaines.



Eglise de Saint-Maurice-Montcouronnes



Eglise de Boigneville



Eglise de Richarville

UN GUIDE POUR LE SUD ESSONNE

VERS DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

-  1. Retrouver la complexité et la diversité des paysages des plateaux.
 -  2. Organiser le développement des vallées dans un souci d'équilibre entre les sites urbains, les espaces de nature et les espaces agricoles.
 -  3. Reconnaître la valeur écologique et paysagère des zones humides en fonds de vallées.
 -  4. Développer des outils de gestion pour l'entretien des boisements dans les vallées.
 - 5. Mettre en réseau le patrimoine bâti et le patrimoine naturel.
-
-  emprise urbaine des vallées
 -  Villes principales
 -  emprise villageoise des plateaux
 -  lignes de crêtes des coteaux
 -  site panoramique potentiel

